



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Russie

Question au Gouvernement n° 2952

Texte de la question

LISTE NOIRE DE LA RUSSIE

M. le président. La parole est à M. Olivier Falorni, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Olivier Falorni. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères. Nous avons appris que la Russie a dressé une liste noire interdisant à quatre-vingt-neuf personnalités européennes d'entrer sur son territoire. Quatre Français y figurent dont notre collègue Bruno Le Roux. Certains d'entre eux y ont vu avec ironie une forme d'hommage à leur engagement pour la démocratie ! Il n'en reste pas moins que cette décision n'est pas acceptable. Les républicains que nous sommes tous ici (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains*) ne peuvent tolérer ces tentatives d'intimidation qui sont devenues la stratégie de politique internationale de M. Poutine. Il est indispensable que tous les députés français affirment aujourd'hui avec force, par-delà les clivages partisans, leur refus de cette déclaration d'hostilité manifeste. À travers notre collègue président de groupe, c'est toute la représentation nationale que l'on attaque !

M. Gérard Charasse. Bravo !

M. Olivier Falorni. Je tiens à vous dire, monsieur le président de l'Assemblée nationale, que nous approuvons votre décision ferme de maintenir la présence de notre collègue Le Roux au sein de la délégation parlementaire que vous mènerez en Russie ce mois-ci. (*Applaudissements sur les bancs du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*) Il appartiendra donc au Kremlin d'assumer ses responsabilités. Je vous demande donc, monsieur le ministre, quelle est la position de la France sur ce point. Certes, il importe que notre pays entretienne avec la Russie une relation solide et sereine mais cela suppose qu'elle cesse de dépasser en permanence les limites du tolérable. La liste noire est une ligne jaune et elle a été franchie ! Une de plus, une de trop ! (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international. Vous avez rappelé très clairement le contexte et le contenu de cette décision, monsieur le député. La position du Gouvernement français est évidemment de la condamner, cela va de soi. Que se passe-t-il en Ukraine et en Russie ? On observe des tensions très fortes. Le travail des Français et des Allemands, dans le format défini en Normandie, consiste à encourager une désescalade et à demander aux Russes et aux Ukrainiens de s'abstenir de toute provocation et de faire en sorte que l'accord de Minsk II soit respecté. Ce type de décision ne va évidemment pas dans ce sens, nous ne pouvons donc que la condamner. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Olivier Falorni](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2952

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2015](#)